



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocation aux adultes handicapés

Question écrite n° 117225

Texte de la question

M. Thierry Mariani appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur l'augmentation de l'allocation aux adultes handicapés (AAH). Pour 2007, l'AAH augmente de 1,8 %, soit de 10,99 euros par mois. Cependant, pour les personnes handicapées qui se trouvent en institutions, elles souffrent pour 2007 d'une augmentation du forfait journalier de 1 euro par jour, soit 20 euros pour vingt jours ouvrables. Elles perdent donc 9,01 euros par mois et ne peuvent donc pas profiter pleinement de l'augmentation de l'AAH. En conséquence, il le prie de bien vouloir lui indiquer ses intentions afin que l'augmentation de l'AAH puisse couvrir les nouveaux frais auxquels sont confrontés les personnes handicapées se trouvant en institution.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Mariani](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 117225

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 janvier 2007, page 999